

Ruhengeri



7208

CONGO BELGE

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Arrivé à :



NUMÉRO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
1787	Kinshasa	143/14	29	0915	

Heure :

Indications de service
taxées

off = porter =
fm 19 =

TÉLÉGRAMME Mod. 2/T.

Explication des abréviations
admisses pour les indications
de service taxées :

RP = Réponse payée
LT = télégram. lettre
CR = accusé de récep.
TC = collationnement

sub princi Kigali Kitega police judiciaire
un an lura op 5 pompo Kitega Kitega
merci bu kigali ben bu boro bu tumba
ru kigali zhangue poste bu kigali
Kigali ben bu kigali Kitega Kitega
Kitega Kitega Kitega Kitega

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940.)

no 11228 / just priere rechercher objets suivants
volet nuit du 27 au 28 janvier 1954 ex Kinshasa pour pantalons
en gabardine vert clair coupe amercaine stop chemise
assortie marque d'acier stop singlet en nylon
couleur blanche stop une paire de lunettes en caoutchouc
avec stui en cuir rouge stop une ceinture noire
en cuir stop un canif à deux lames en acier
marque mond in permanent stop une somme
d'argent pour mille trois cent septante sept
frs dont deux billets de cinq cents frs stop